

La Mairie communique

Ce feuillet, réalisé pendant la période de confinement due à l'épidémie de coronavirus, a été rédigé et vous est distribué par vos élus, dans un souci de communication de proximité et en songeant aux plus isolés d'entre nos concitoyens. Toutes les précautions sanitaires liées à sa distribution ont été prises. Vous y trouverez les informations les plus simples et nécessaires, au niveau communal et intercommunal. N'hésitez pas à solliciter nos services en cas de réel besoin, selon les modalités indiquées dans ce journal exceptionnel.

Conseil Municipal : Maintien temporaire de l'ancienne équipe

Face à la situation sanitaire nationale exceptionnelle, le premier ministre a annoncé l'annulation de toutes les réunions des conseils municipaux, dits d'installation, pour les équipes élues au premier tour des municipales 2020.

En conséquence, la nouvelle équipe élue à Aurignac le 15 mars ne pourra pas voter pour désigner le Maire et les Adjointes avant quelques semaines.

C'est donc Jean-Michel LOSEGO, Maire, et l'ancienne équipe municipale qui restent en charge des affaires communales jusqu'à nouvel ordre.

Organisation de la Mairie D'Aurignac - Tous les lieux publics sont fermés :

Mairie-Espace St-Michel-salle paroissiale-WC publics-aire de jeux... (avec affiches positionnées à l'entrée).

Les écoles sont ouvertes **uniquement** pour les enfants du personnel soignant et assimilés **sur leur demande 24h avant**.

Le personnel reste à son domicile mais est mobilisable à demande si nécessaire et/ou urgent.

- ◆ les agents d'entretien ont organisé un planning pour le nettoyage des écoles, s'il y a eu de la présence, et de la mairie qui va rester utilisée par le secrétariat et les élus, au minimum de l'absolue nécessité.
- ◆ Les salles du 1er étage sont fermées.
- ◆ le secrétariat viendra 2 demi-journées par semaine (1 matin et 1 après-midi) pour relever le courrier et éventuellement effectuer des tâches ne pouvant être faites à distance.
- ◆ Pour joindre le secrétariat faire le numéro habituel 05.61.98.90.08, un transfert d'appel permet de les recevoir à distance
- ◆ Les élus tiennent une permanence par le biais du secrétariat.

Organisation de la 5C

Fermeture de l'intégralité de ses services, un service minimum a été mis en place pour assurer la continuité du service public :

- Accueil téléphonique au siège de la CC de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h au 05 61 89 21 42
- Petite enfance et enfance : un service (crèche familiale et écoles) est maintenu pour les enfants dont un parent au moins travaille dans le domaine de la santé,
- SAAD de Boulogne : service maintenu mais uniquement pour les actes nécessaires,
- Le Service Local de l'Habitat fonctionne en télétravail (rdv téléphoniques),
- Les tournées de ramassage des Ordures Ménagères (OM) sont maintenues à Aurignac et sur les coteaux, à l'exception des colonnes de tri.
- CIAS et accueil siège : 2 personnes en roulement pour répondre au téléphone.
- Le site d'Aurignac, comme les autres sites décentralisés, est fermé au public.

Fermeture du centre de tri
Il est donc demandé de mettre tous les déchets dans les poubelles vertes à l'exception du verre qui présente un danger pour les opérateurs. Merci.

Gestes barrières à l'épidémie du Coronavirus

- ◆ Restez chez vous
- ◆ Lavez-vous souvent les mains
- ◆ Toussez dans votre coude
- ◆ Utilisez des mouchoirs à usage unique
- ◆ Évitez de toucher votre visage
- ◆ Gardez une distance physique d'au moins 1 mètre
- ◆ Et seulement, si vous êtes malade : portez un masque chirurgical

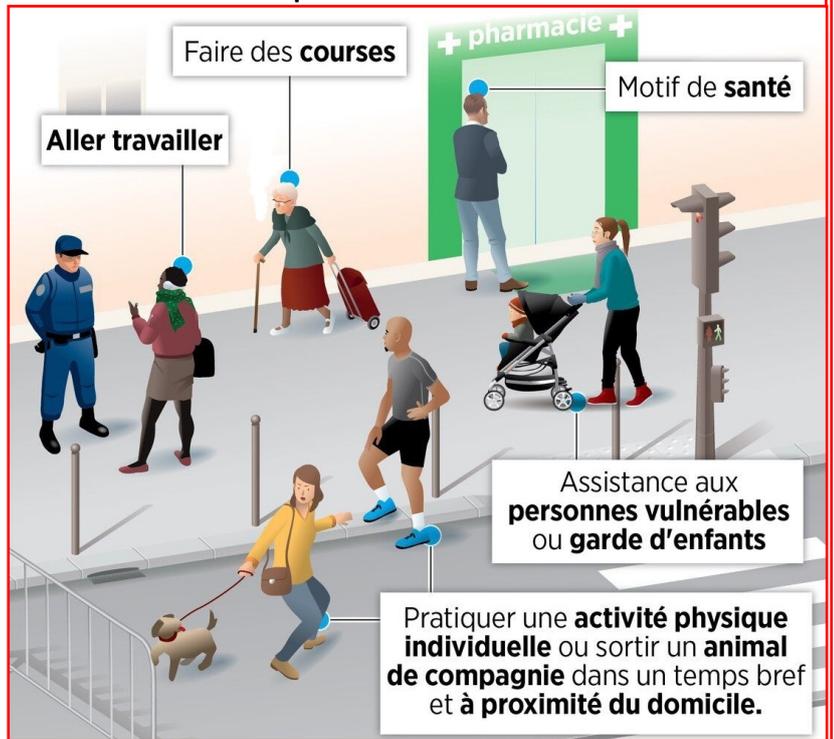
Restez à l'écoute des informations officielles actualisées données à la radio, à la télévision ou sur Internet (Attention aux sources de certains sites)

Consignes gouvernementales

Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être muni d'une attestation pour :

- Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible ;
- Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés ;
- Se rendre auprès d'un professionnel de santé ;
- Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières ;
- Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement.

Pour les personnes qui ne disposent pas d'une imprimante, des attestations de déplacement dérogatoire seront disponibles gratuitement dans le hall de la mairie, à ses heures d'ouverture, mais également au bureau de tabac, dans les boulangeries Benazet et Vinadelle, ainsi qu'à la boucherie Candotto. Enfin il sera possible d'en obtenir gratuitement, sur demande téléphonique, à la mairie.



Consignes édictées par l'équipe de la Maison de Santé des Terres d'Aurignac le 18/03 à 17H15

NE PAS SE RENDRE SUR PLACE SANS AVOIR APPELÉ QUEL QUE SOIT LE MOTIF.

Si vous avez un fort essoufflement ou une aggravation brutale et intense de votre état composez le 15.

Si vous toussiez et/ou que vous avez de la fièvre, il vous faut consulter un médecin généraliste. Nous veillerons à vous proposer une **consultation adaptée** :

- en téléconsultation (visio) et/ou en présentiel qui nous permettra d'ausculter les poumons.

Rappel : les rendez-vous permettent d'éviter que vous soyez nombreux en salle d'attente et de limiter le risque de transmission de microbes.

Nous vous remercions de respecter ces consignes qui permettront à tous d'être pris en charge dans de bonnes conditions.

Travaux et aménagements

Pendant la période de lutte contre le coronavirus, la Mairie modifie les missions confiées à nos agents techniques prenant en compte les actions solidaires de cohésion sociale qui s'organisent sur la commune.

D'abord, bien vivre ensemble ... la pelouse peut attendre ...

La Déchetterie des Sablous, route de Perron est fermée jusqu'à nouvel ordre.

 **MUSEE DE L'AURIGNACIEN** LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE L'équipe du Musée de l'Aurignacien vous accueille et vous informe :

Aurignac, Fermeture du musée

Suite aux décisions nationales et départementales, l'établissement est fermé jusqu'à nouvel ordre.

Toutes les conférences, ateliers, expositions ... sont reportés à une date ultérieure.

Merci de votre compréhension.

Dans la nuit du **samedi 28 mars** au **dimanche 29 mars** ...
Avancez vos horloges **d'1 heure**



 **Cinédonjon**
Dans la situation sanitaire générale actuelle, la programmation de Cinédonjon est suspendue.....
Nous revenons dès que possible
www.longmetrageaurignac.blogspot.fr

État civil

Naissance	Décès
Nathan GOUGELET RAMON le 11/02	Marguerite BERTRAND , le 15/02